

## L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe à la rentrée 2026 / 2027 :

Représentant légal et financier :

**Qualité** (cocher la case correspondante) :

Demi-pensionnaire (*uniquement déjeuner*)

Interne (*nuitée + petit-déjeuner + déjeuner + dîner*)

Interne – externé (*déjeuner + dîner*)

Externe (*pas de restauration ni d'hébergement*)

## MODES DE PAIEMENT

**LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N'EST PAS UNE OPTION DE PAIEMENT PROPOSÉE PAR LE LYCEE**

➤ **Pour les élèves demi-pensionnaires :**

- En ligne, après avoir créé un compte, via l'application MyTurboSelf ou via le lien suivant :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1416>

- Par carte bancaire aux bornes de l'établissement.
- En espèces au bureau 115.

### **TRES IMPORTANT**

**LES ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES DEVRONT S'ASSURER D'AVOIR CRÉDITÉ LEUR CARTE DE SELF AVANT LE JOUR DE LA RENTRÉE POUR POUVOIR DÉJEUNER.**

**LE MOYEN PRÉCONISÉ EST L'APPLICATION MYTURBOSELF.**

**LES FAMILLES N'AYANT PAS ENCORE CRÉÉ DE COMPTE MYTURBOSELF POURRONT LE FAIRE A PARTIR DU MERCREDI 26 AOUT 2026 (VOIR TUTORIEL JOINT).**

➤ **Pour les élèves internes ou interne-externés (règlement trimestriel à réception de l'avis des sommes à payer) :**

- Par télépaiement en vous connectant à votre compte Educonnect.
- Par virement bancaire.

## RAPPEL TARIFICATION

Les tarifs de restauration et d'hébergement sont fonction de votre quotient familial. Pour déterminer votre tarif, vous devez impérativement vous inscrire à partir du 1<sup>er</sup> juin sur la plateforme [www.bretagne.bzh/tarification](http://www.bretagne.bzh/tarification) (voir plaquette du Conseil Régional de Bretagne).

**Sans inscription avant le 27 septembre 2026 le tarif le plus élevé s'applique.**